

© DG Trésor

Lettre économique d'Égypte

N° 69 – Février 2017

Quatre mois après la libéralisation du régime de change de la livre, de premiers résultats encourageants sont à souligner. Une série d'indicateurs externes confortent les autorités égyptiennes dans leur décision. Disons même que ces résultats apparaissent plus vite qu'on ne l'anticipait sans doute.

Ainsi, le système bancaire est parvenu à attirer 13,5 Mds \$, les transferts des migrants sont en nette augmentation par rapport à l'année dernière, les investissements de portefeuille des non-résidents reprennent après une année d'absence tant sur le marché boursier que sur celui de la dette publique domestique et on observe une réduction du déficit commercial liée à une baisse des importations et à la hausse des exportations. Une meilleure disponibilité en devises et une demande moins pressante ont vu la livre se raffermir pour repasser sous la barre des 16 EGP/\$.

Attention toutefois à ne pas pécher par excès d'optimisme car des variations sont encore à attendre sur le plan monétaire et financier. L'inflation, essentiellement tirée par l'effet change, a atteint 30% en glissement annuel et n'est sans doute pas encore à son pic, même si l'on peut s'attendre à un ralentissement de sa hausse en rythme mensuel. Quant à la consolidation des finances publiques, avec un déficit qui sera sans doute supérieur à 10% du PIB, elle reste le chantier prioritaire avec la relance de l'économie productive.

Les entreprises françaises partagent la confiance de la communauté internationale dans le potentiel de l'Égypte. Le prochain salon Batimat Egypt Project Summit, auquel s'associe le Service Économique avec les 23 entreprises françaises du Club de la Ville Durable, en est la meilleure preuve. Nous vous y attendons nombreux pour visiter le stand « France ».

Jérôme Baconin

Conseiller économique

Politiques économiques

Le FMI dévoile les détails du programme d'appui à l'Égypte

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtrésor.gouv.fr



[Télécharger le rapport du FMI](#)

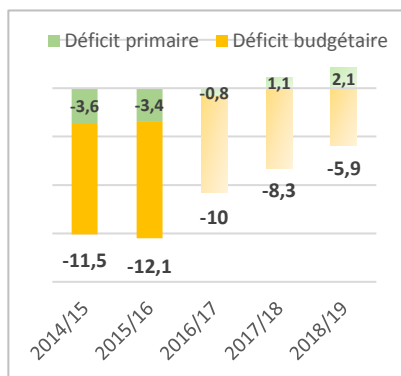
[Lire la transcription de l'interview
de Chris Jarvis](#)

Le FMI a récemment publié le rapport technique relatif à son programme d'appui économique et financier à l'Égypte. Celui-ci s'articule autour de quatre piliers : (1) **l'ajustement des politiques économiques** incluant notamment la libéralisation du régime de change, une politique monétaire restrictive et un assainissement budgétaire ; (2) **le renforcement des filets de protection sociale** ; (3) **la mise en place de réformes structurelles favorables à la croissance et à l'emploi** et (4) **le recours aux marchés obligataires internationaux** pour combler les déficits de financement.

Le passage à un régime de change flottant a pour objectif d'améliorer la compétitivité externe de l'Égypte et de soutenir les exportations, le tourisme et les IDE. Il devrait permettre à la Banque Centrale d'Égypte (BCE) **de reconstituer ses réserves à hauteur de 33 Mds \$ fin 2017/18**, soit l'équivalent de 5 mois d'importations de biens et de services. Quant au déficit courant, il serait ramené de 5,5 à 3% du PIB dans le même temps. Pour prévenir les distorsions de change, les plafonds mensuels de 50 000 \$ sur les dépôts pour les importateurs de biens non-

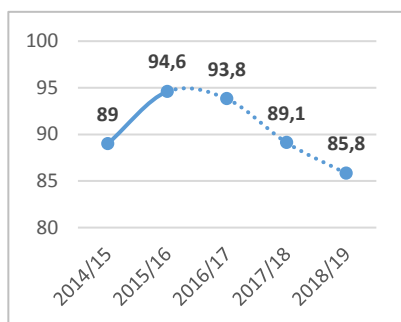


**Projection des déficits*
primaire et total (en % du PIB)**



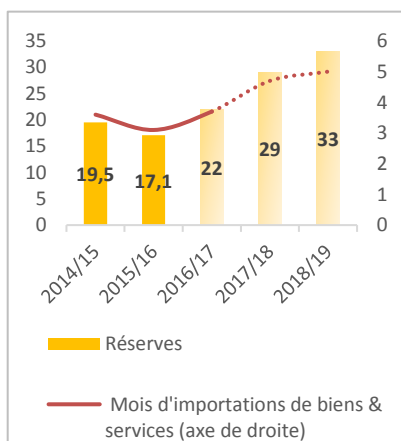
* déficits du secteur budgétaire

Projection de la dette brute
(en % du PIB)**



** dette brute consolidée des administrations publiques (secteur budgétaire + NIB + SIF)

**Projection des réserves nettes de
change (en Mds \$)**



Sources : FMI

prioritaires et de 100 000 \$ sur les transferts de fonds à l'étranger pour les particuliers seront supprimés d'ici juin 2017.

La politique monétaire de la BCE visera à ramener l'inflation à moins de 10% à moyen-terme. Cela passera par **une stratégie de ciblage monétaire via un contrôle strict du crédit accordé au gouvernement et aux banques** ainsi que par le renforcement des capacités de supervision de la BCE en termes de ratios prudentiels et de liquidité du système bancaire. Ainsi, **les taux d'intérêts directeurs à court-terme resteront élevés jusqu'en 2017/18** puis baisseront afin de permettre la reprise du crédit. **Les découverts budgétaires seront ramenés à moins de 75 Mds LE en 2016/17** via la titrisation de 250 Mds LE et la limitation des nouvelles adjudications. De manière générale, **la BCE renforcera la transparence de sa politique** via une nouvelle stratégie de communication, incluant notamment la publication de rapports trimestriels sur la politique monétaire et l'inflation à partir de mars 2017.

La politique fiscale aura pour objectif de réduire l'endettement public via un effort conséquent de consolidation budgétaire. En effet, **le programme prévoit une amélioration du solde primaire de 5,5 pts de PIB entre 2015/16 et 2017/18**, permettant de ramener le déficit budgétaire de 12,1 à 5,9% du PIB et la dette publique de 95 à 86% du PIB. Du côté des recettes, on notera que **le gouvernement prévoit d'ouvrir le capital de plusieurs entreprises publiques au T1 2017**. Il prévoit également la mise en place d'un régime simplifié de taxation des TPE/PME avant fin mars 2017. La taxe sur les gains en capital, suspendue pour une durée de 3 ans, sera remplacée par un droit de timbre sur les transactions boursières. Du côté des dépenses, on notera que le gouvernement s'est engagé à limiter la hausse des salaires publics à un niveau inférieur à l'inflation, à **atteindre un taux de recouvrement des coûts de 100% sur les produits pétroliers en 2018/19** (56% actuellement) et à **éliminer totalement les subventions à l'électricité à l'horizon 2021**. Il préparera enfin une feuille de route pour une réforme du système de pensions avant fin juin 2017.

Le gouvernement s'est également engagé à adopter des réformes sectorielles pour accélérer la croissance (5,5% en 2018/19) et réduire le chômage (10% en 2018/19). Le document du FMI révèle **qu'une nouvelle loi facilitant l'obtention des licences industrielles pourrait être adoptée avant fin mars 2017**. La loi sur l'insolvabilité visant à simplifier les procédures de faillite devrait être adoptée avant fin juin 2017. La création d'un registre des collatéraux afin de faciliter l'accès aux financements pour les PME, des programmes de formation et de recherche d'emploi pour les jeunes ou encore l'augmentation du nombre de crèches sont parmi les autres mesures évoquées par le FMI. Finalement, **une stratégie de modernisation à moyen terme du secteur énergétique (pétrole, électricité et gaz) devrait être entérinée avant fin mars 2017**. Elle inclura notamment un plan de modernisation d'EGPC visant à restaurer sa viabilité financière. En outre, **EGPC devra veiller à ne plus accumuler d'arriérés de paiement et éliminer le stock existant (3,5 Mds \$) avant fin juin 2019**.

A l'occasion d'une interview, **Chris Jarvis, chef de la mission du FMI en Égypte, a mis en avant les bons résultats obtenus**. Il a reconnu que la dépréciation de la livre égyptienne a été supérieure à celle attendue. **Il anticipe un ralentissement de l'inflation au T2 2017**, à condition que la politique monétaire reste restrictive et que l'augmentation des salaires soit contenue. Enfin, **il a insisté sur la nécessité de renforcer les filets de sécurité sociale** (+1 point de PIB soit +25-30 Mds LE) via des mesures spécifiques telles que l'extension des programmes de transferts monétaires ou l'augmentation des subventions alimentaires.



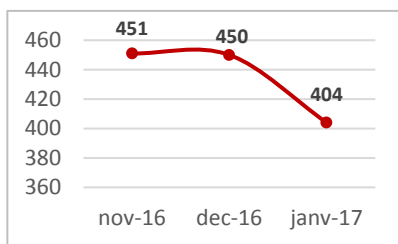
Politiques économiques

Retour de l'Égypte sur les marchés internationaux de la dette

Laurent Boulan

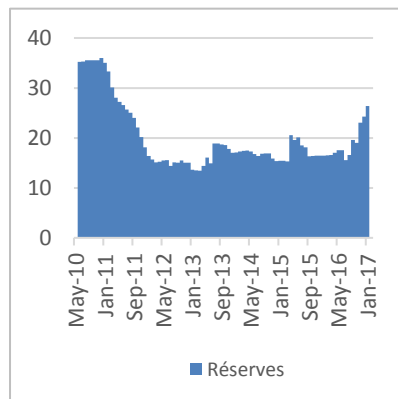
laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

Spread du CDS à 5 ans (Égypte vs benchmarks mondiaux, en pb)



Sources : Bloomberg, Audi Research

Evolution des réserves de change (en Mds \$)



Source : BCE

Pour sa première émission souveraine depuis 2015, l'Égypte a vendu 4 Mds \$ d'eurobonds fin janvier 2017, soit la plus importante émission unique jamais réalisée par un pays africain.

Réparties en trois tranches, ces obligations ont été sursouscrites, le carnet de commandes global ayant dépassé 13,5 Mds \$. Cet excès de demande a permis de réduire les taux d'emprunts par rapport à ce qui était envisagé. Ainsi, le taux d'emprunt de la tranche d'une maturité de 5 ans s'est élevé à 6,125% (6,375%-6,625% attendus), celui de la tranche d'une maturité de 10 ans s'est élevé à 7,5% (7,625%-7,685% attendus) et celui de la tranche d'une maturité de 30 ans s'est élevé à 8,5% (8,625-8,875% attendus). Ces taux sont en ligne avec la notation souveraine de l'Égypte (B) ainsi qu'avec ceux obtenus par des économies comparables au mois de février 2017 (7,875% pour un eurobond à maturité de 15 ans au Nigéria, 5,75% pour un eurobond à maturité de 7 ans en Tunisie). Les investisseurs sont des banques et des fonds d'investissement (92%) ainsi que des fonds de pension (7%) et proviennent majoritairement des États-Unis (50%) et d'Europe (40%). Ces euro-obligations ont été cotées à la Bourse du Luxembourg.

Cette émission permet à l'Égypte de diversifier ses sources de financement et d'emprunter à des conditions plus favorables que sur le marché domestique pour financer ses déficits. Elle lui permet également de renforcer le niveau de ses réserves de changes qui atteignent désormais 26,4 Mds \$, soit leur plus haut niveau depuis 2011.

Par contre, elle accroît le poids de l'endettement externe et du service de la dette, dans un contexte où les conditions d'emprunt sont moins favorables qu'auparavant (l'Égypte devra payer 7,5% sur la tranche à maturité de 10 ans, contre 5,875% pour une obligation souveraine analogue émise en 2015). Néanmoins, avec un ratio dette externe / PIB modéré, l'Égypte conserve la possibilité d'emprunter davantage sur les marchés internationaux.

Politiques économiques

L'Égypte dans le rapport sur la croissance inclusive 2017

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

[Télécharger le rapport](#)

[Télécharger la fiche « Égypte »](#)

Le Forum Economique Mondial (WEF) a publié son *Rapport sur la croissance inclusive et le développement durable* dont l'objectif est d'analyser la capacité des économies à générer une croissance favorable à la réduction des inégalités et de la pauvreté. A cette occasion, il a lancé l'« Inclusive Development Index » (IDI), un indice qui établit un classement des pays sur la base de 12 indicateurs relatifs à la croissance, au développement, à l'inclusion sociale et à l'équité intergénérationnelle. En 2017, l'Égypte se classe 73^{ème} sur 79 pays émergents.



Performance de l'Égypte sur l'IDI

	Rang	Trend sur 5 ans**
IDI (79 pays)	73/79	
Croissance et Développement	67/79	
PIB / tête (\$)	45/79	+1,5 %
Productivité du travail (\$)	22/79	+5 %
Espérance de vie en bonne santé (années)	47/79	+1,3 ans
Taux d'emploi (%)	68/79	-1,4 pp
Inclusion sociale	69/79	
Indice de Gini Répartition des revenus nets	65/79	+2,6p
Taux de pauvreté (%)	ND	ND
Indice de Gini Répartition des richesses	55/79	+1,9p
Salaire médian (\$/jour/tête, en PPA)	33/79	ND
Équité intergénérationnelle et soutenabilité	74/79	
Épargne nette ajustée (% du RNB)	60/79	-4,4 pp
Intensité carbone / PIB (KtCO2/ PIB en Mds\$)	68/79	+15,3 pp
Dette publique / PIB (%)	76/79	+16,1 pp
Ratio de dépendance (% de la population active)	53/79	+3,7 pp

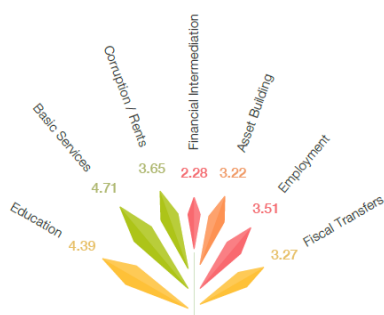
** 5 dernières années pour lesquelles les données sont disponibles

ND : données non disponibles



Quintile inférieur Quintile supérieur

Performance de l'Égypte sur les piliers de la croissance inclusive



Quintile inférieur Quintile supérieur

Le rapport met en évidence **une quasi-stagnation du niveau de vie** (+1,5% sur 5 ans pour le PIB/tête), **de l'espérance de vie** (+1,3 ans) **et de la productivité du travail** (+5%). Il souligne également **la dégradation du taux d'emploi** (-1,4 pp) et le maintien d'**un taux de chômage élevé** (13,2% en 2014) notamment chez les jeunes (34,3%). Néanmoins, on remarquera **que l'Égypte se situe dans le premier tiers des pays émergents en termes de productivité du travail**, probablement du fait de l'importance de l'industrie extractive, un secteur caractérisé par sa faible intensité de main d'œuvre.

En termes d'inclusion, on observe **une augmentation des inégalités de revenus déjà considérables** et mesurées par un coefficient de Gini (46,4 ; + 2,6 p). **Les inégalités de richesse augmentent également mais dans des proportions moindres**. Le revenu médian (7 \$ / personne / jour, en PPA) se situe dans la moyenne des pays émergents.

Enfin, le rapport attire l'attention sur **le déclin conséquent de l'Égypte en termes d'équité intergénérationnelle**, qui se manifeste par une dégradation de l'ensemble des indicateurs. L'Égypte souffre en effet d'**un endettement public croissant et supérieur à la plupart des économies émergentes** (89% du PIB en 2015, +16,1 points de PIB) **et d'un important niveau de pollution** lié à de forts rejets de CO2. **Le ratio de dépendance augmente également** (+3,7 pp), ce qui signifie que de plus en plus de personnes hors du marché du travail (jeunes, seniors) doivent être soutenues par de moins en moins de personnes actives.

Le WEF développe également d'autres indicateurs de la croissance inclusive. Il met tout d'abord en évidence **les bonnes performances générales de l'Égypte**, par rapport aux économies similaires, **en termes d'accès aux infrastructures de base et digitales**. Ce résultat est notamment dû à l'accès de la totalité de la population à l'électricité, à la forte couverture mobile et à la compétitivité des coûts d'accès à l'internet mobile. Le rapport souligne néanmoins **les mauvaises performances de l'Égypte dans les domaines de la santé publique** (mauvaise qualité et coût élevé des soins, prévalence de la sous-nutrition et forte concentration de particules fines). Malgré une corruption considérée comme endémique, **l'Égypte est bien classée dans le domaine de l'éthique politique et commerciale**, grâce à une forte indépendance de la justice et une évasion fiscale modérée. Enfin, malgré des filets de sécurité sociaux jugés particulièrement inefficaces, **l'Égypte obtient de bons résultats généraux en termes de protection sociale** grâce à l'efficacité du gouvernement en termes de fourniture de biens et de services publics, à la part importante des dépenses sociales par rapport au PIB et à la forte adéquation de l'assurance sociale.

Cependant, le rapport fait ressortir de mauvaises performances sur la quasi-intégralité des autres piliers. Outre **la faible qualité de son système éducatif**, **l'Égypte pâtit fortement d'une insuffisante intermédiation financière** que reflètent notamment le faible taux de bancarisation des entreprises, la faiblesse de l'investissement privé ou encore l'anémie du marché obligataire privé. Celle-ci a des conséquences tant sur le marché de l'emploi (précarité, déconnexion entre salaire et productivité, faible mixité sociale) que sur l'entrepreneuriat. Enfin, le rapport souligne **l'inefficacité du système fiscal égyptien par rapport aux économies comparables**, notamment en termes de progressivité de l'impôt, de pression fiscale et d'incitations au travail.



Politiques sectorielles

Le Club de la Ville Durable-Egypte au salon Batimat

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr



<http://www.batimat-egypt.com/>

Créé en décembre 2016, le Club de la Ville Durable-Egypte vise à **promouvoir une offre française répondant aux besoins de l'Égypte dans le domaine du développement urbain**. Il réunit les filiales d'entreprises françaises en Égypte pour structurer leur offre et identifier les besoins locaux ainsi que les principaux acteurs et décideurs du secteur.

A l'occasion de la première édition du salon **Batimat Egypt Project Summit** qui se tiendra au Caire du 9 au 11 mars prochain, **les 23 entreprises membres du Club participeront au pavillon français**, où elles présenteront leur savoir-faire dans les domaines des matériaux de construction, de la mobilité urbaine, des réseaux et services publics et des solutions technologiques associées à la ville intelligente. Le pavillon associera également les partenaires institutionnels du Club, le Service Economique, l'AFD, Business France et la Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Egyptienne (CCIFE).

Le salon Batimat Egypt Project Summit devrait rassembler **plus de 200 exposants et 600 professionnels du secteur en provenance de la région ANMO, d'Europe et d'Asie**. Il verra l'organisation d'un cycle de conférences visant à présenter les opportunités du marché égyptien.

Politiques sectorielles

Le secteur de la construction en Égypte

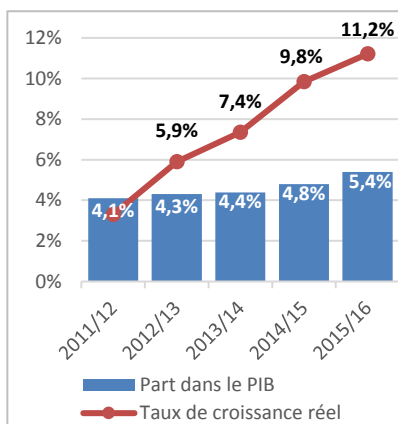
Ludovic Haren

ludovic.haren@dgtresor.gouv.fr

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

Evolution du secteur de la construction et du bâtiment



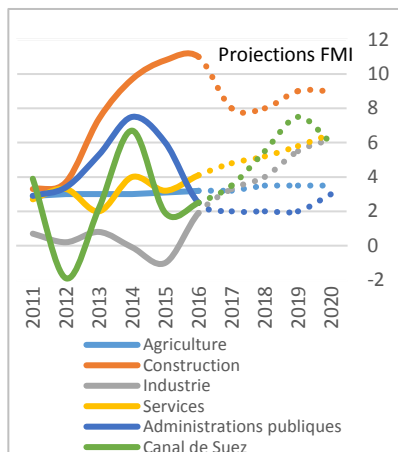
L'implantation du salon Batimat en Égypte intervient dans un contexte favorable. En effet, **le secteur de la construction égyptien connaît une croissance très dynamique**. Après un ralentissement entre 2010 et 2012 aux alentours de 3-4%, **son rythme de croissance annuel a de nouveau accéléré pour atteindre 11,2% en 2015/16, soit la 4^{ème} croissance la plus rapide de la région ANMO**. Il devrait se maintenir entre 8% et 10% par an à l'horizon 2020 d'après les projections du FMI et de BMI Research. Le secteur de la construction s'impose ainsi comme **le premier moteur de l'économie égyptienne**, devant celui des TIC. Ceci se reflète dans les investissements réalisés qui ont été multipliés par 4,4 au cours des deux dernières années pour atteindre 11,7 Mds LE (580 M \$) en 2015/16 soit 3% des investissements totaux (+2 pp). **En 2015/16, il représentait 5,4% du PIB (+0,6 pp en g.a)**. Il employait, fin 2016, **13,6% de la population active**, soit 3,5 M de personnes (+0,5 M en g.a).

Le secteur est tout d'abord tiré par **la demande en immobilier non résidentiel**. Elle s'explique **par la pénurie d'espaces de bureaux et d'espaces commerciaux** dans un contexte de croissance des activités de services et du commerce de détail. La construction achevée de Cairo Festival City (centre commercial de 160 000 m²) ou celle en cours de Porto Cairo, du Mall of Egypt ou encore du Cleopatra Mall sont l'illustration de cette forte demande.

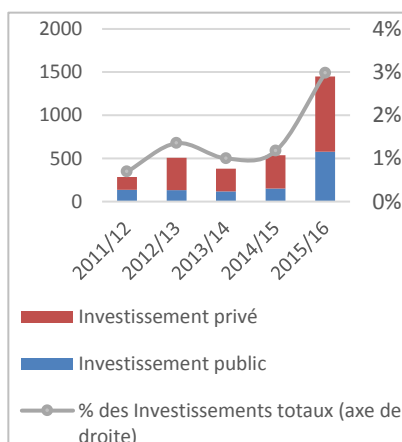
Le secteur est également porté par une **demande durable en immobilier résidentiel**, logements sociaux et intermédiaires principalement. En effet, la population égyptienne, majoritairement jeune (51% a moins de 25 ans), cherche à accéder à la propriété suite au mariage, dont **le nombre est estimé à 900 000 par an**. Ce besoin est entretenu par **une forte croissance démographique** (+37 M d'habitants entre 1990 et 2015 soit en moyenne +2,2%



Croissance réelle des principaux secteurs de l'économie (en %)



Evolution des investissements réalisés dans le secteur de la construction et du bâtiment (en M \$)



Sources : FMI, SE, ministère de la Planification

par an). Ainsi, pour faire face à une demande croissante, la construction de **500 000 à 600 000 logements par an à l'horizon 2020 serait nécessaire**, un nombre qui pourrait atteindre **1,7 M par an à l'horizon 2025-2030**.

Enfin, **le secteur est tiré par le lancement de mégaprojets d'infrastructures**. Le plus emblématique est celui de **la Nouvelle Capitale Administrative, lancé en 2016**. Au coût estimé de 45 Mds \$ et s'étendant sur 700 km², il prévoit notamment, la construction de 663 centres médicaux, de 1250 centres religieux, d'un parc d'attraction, de 10 000 km de routes et d'1 M de logements. On notera également **le développement de la Zone Economique du Canal de Suez**, le renforcement des capacités de production et de transmission électriques, l'extension du réseau routier, la construction de nouveaux centres urbains (+32 en 2017) ou encore **le programme de logements sociaux** (+200 000 par an entre 2015 et 2020).

D'après Global Investment Research, **les dépenses totales réalisées dans des projets de construction pourraient doubler entre 2014 et 2020 pour atteindre 12 Mds \$** (4% des dépenses dans la région ANMO).

Malgré une demande en pleine expansion, **le développement du secteur de la construction et du bâtiment est confronté à de nombreux obstacles**. On constate tout d'abord **un déficit de compétences** et notamment un manque d'ingénieurs qualifiés. **L'accès aux financements est particulièrement ardu pour les PME/TPE** et les arriérés de paiements de la part des autorités publiques sont à l'origine de **problèmes récurrents de trésorerie**. Malgré une progression dans ce domaine, **l'obtention de permis de construire reste une procédure coûteuse et longue** (17 procédures distinctes, moyenne de 145 jours d'après la Banque Mondiale). Enfin, **le marché des matériaux de construction est fortement dépendant des importations** et donc particulièrement exposé aux augmentations de prix, notamment en cas de dépréciation de la monnaie.



Brèves et indicateurs

Brèves économiques

Laurent Boulan

laurent.boulan@dgtresor.gouv.fr

- Le taux de chômage a été ramené de 12,8% de la population active au quatrième trimestre 2015 à **12,4% de la population active au quatrième trimestre 2016**.

- La Banque Mondiale a relevé de 4,6% à **4,7% ses prévisions de croissance pour l'année fiscale 2017/18**.

- Le *Purchasing Managers' Index* a été ramené de 48,0 au mois de janvier 2016 à 43,3 au mois de janvier 2017. **Ce score marque un 16^{ème} mois consécutif de dégradation de l'activité dans le secteur privé (hors hydrocarbures)**.

- D'après le gouverneur de la Banque Centrale, **13,5 Mds \$ seraient revenus dans le circuit des banques commerciales depuis le début du mois de novembre 2016**.

- **Fitch a maintenu à l'identique son appréciation sur le système bancaire**. Elle est assortie d'une perspective « stable ».

- D'après les chiffres publiés par le Ministère des Finances, le déficit public serait passé de 138,5 Mds LE (soit **5% du PIB**) au cours des cinq premiers mois de l'année fiscale 2015/2016 à 144,4 Mds LE (soit **4,4% du PIB**) au cours des cinq premiers mois de l'année fiscale 2016/2017.

- **Le nombre des touristes et celui des nuitées touristiques ont diminué respectivement de 29% et de 55,9%** entre les cinq premiers mois de l'année fiscale 2015/16 et les cinq premiers mois de l'année fiscale 2016/17.

- **D'après la Banque Centrale, le montant des transferts d'expatriés est passé de 4,1 Mds \$ au cours du 4^{ème} trimestre 2015 à 4,6 Mds \$ au cours du 4^{ème} trimestre 2016**, soit une augmentation de 12%. Environ 70% de ce montant aurait été transféré après la libéralisation du taux de change de la livre égyptienne.


Brèves et indicateurs
Indicateurs

Indicateurs trimestriels		Juil-Sept 2015	Oct-Dec 2015	Jan-Mars 2016	Avril-Juin 2016	Juil-Sept 2016
Taux de croissance réel du PIB (y/y) aux prix du marché		5,1	4,0	3,6	4,5	3,4
Comptes externes <i>en Mds USD</i>	Solde commercial	-10	-9,6	-9,9	-8,3	-8,7
	<i>dont hydrocarbures</i>	-1,1	-1,2	-0,6	-0,8	-1
	Balance des services	2,8	0,5	0,2	0,2	1,4
	<i>Revenus du tourisme</i>	1,7	1	0,6	0,5	0,8
	<i>Revenus du canal de Suez</i>	1,4	1,3	1,2	1,2	1,3
	Transferts privés (nets)	4,3	4	4,1	4,4	3,4
	Compte courant	-4,0	-5	-5,5	-4,2	-5
	Compte de capital et financier	1,6	4,2	8,2	5,9	7,0
	<i>dont flux nets d'IDE</i>	1,4	1,7	2,8	1	1,9
	<i>dont flux nets d'inv. de portefeuille</i>	-1,4	-0,2	0,08	0,2	-0,8
	Balance des paiements	-3,7	0,3	-0,2	0,8	-1,9
Indicateurs mensuels 2016 - 2017		Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.
Inflation (y/y) en %	IPC urbain	14,1	13,6	19,4	23,3	28,1
	Inflation sous-jacente	13,9	15,7	20,7	25,9	30,9
Taux d'intérêts (corridor BCE) en %	Taux de rémunération des dépôts	11,75	11,75	14,75	14,75	14,75
	Taux de refinancement	12,75	12,75	15,75	15,75	15,75
Taux de change <i>moyenne mensuelle</i>	LE pour 1EUR	9,95	9,80	17,15	19,44	19,79
	LE pour 1USD	8,88	8,88	15,91	18,44	18,62
Réserves officielles (en Mds USD) à la fin du mois		19,59	19,04	23,06	24,26	26,36

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique du Caire (adresser les demandes à jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique du Caire

Adresse : 10 rue Sri Lanka – Zamalek – Le Caire

Rédigée par : Laurent Boulan, Ludovic Haren

Revue par : Guilhem Roger

Version du 20/02/2017